

Plans de lutte pour le contrôle des salmonelles dans les poulaillers et résultats sur le terrain

Ch. Quinet, vétérinaire à l'ARSIA – Allée des Artisans, 2 – 5590 Ciney

Plans de lutte chez la poule reproductrice :

Depuis 1993, des plans de lutte contre les salmonelles dans les poulaillers de poules reproductrices sont mis en place. Le 1^{er} objectif était l'éradication de la pullorose (S.Gallinarum/S.Pullorum) à l'origine de ravages et sous-productions chez les jeunes oiseaux. Progressivement, ces programmes s'intensifient et intègrent les autres sérotypes de Salmonella, dont S.Typhimurium et S.Enteritidis, responsables de nombreuses infections d'origines alimentaires chez l'homme.

La stratégie de lutte est axée sur différents aspects :

- l'application de mesures structurelles et fonctionnelles dans les poulaillers, comme l'installation d'un sas d'entrée, limiter strictement l'accès au bâtiment etc.;
- le nettoyage et la désinfection entre chaque bande;
- des dépistages bactériologique et sérologique réguliers durant la vie des animaux;
- le contrôle objectif par des analyses, de la qualité de l'eau, de l'efficacité de la désinfection, du statut Salmonella des jeunes poussins à leur arrivée etc.

Une nouvelle mesure rendue obligatoire depuis cette année mais qui était déjà très largement pratiquée, est la vaccination des volailles contre S.Enteritidis.

De même, dorénavant, les lots de volailles reproductrices contaminés par S.Enteritidis ou par S.Typhimurium, sont susceptibles d'être abattus.

Au travers des résultats d'analyses obtenus depuis le début du programme de lutte, on note une diminution sensible de la contamination des poulaillers, aussi bien pour l'ensemble des salmonelles que spécifiquement pour S.Enteritidis et S.Typhimurium. Cette diminution est constatée aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. A titre d'exemple, le taux de contamination par Salmonella sp. en Wallonie, est passé de 26 % en 2000 à 12 % en 2004.

En Flandre, en 1993, près de 9% des lots étaient contaminés soit par S.Enteritidis ou soit par S.Typhimurium. En 2004, moins de 1 % des lots se sont révélés positifs pour ces deux bactéries.

Ces données sont bien évidemment encourageantes et le même type d'évolution est espéré pour les années à venir.

Prévalence de Salmonella chez les volailles reproductrices de Belgique entre 1993 et 2004.

Année	Nbre lots volailles	Total Salm.	Salm. Enteritidis	Salm. Typhimurium	% total Salm.	% S. Ent. et Typh.
1993	497(Nord)		15	28		8,6%
2000	647(Nord) 27 (Sud)	/ 7	11 2	6 0	/ 26%	2,6% 7,4%
2001	621(Nord) 42(Sud)	/ 3	8 2	7 0	/ 7,1%	2,4% 4,8
2002	751(Nord) 44(Sud)	/ 7	1 0	8 1	/ 16%	1,2% 2,3%
2003	703(Nord) 45(Sud)	31 5	4 0	5 1	4% 11%	1,3% 2,2%
2004	805(Nord) 48(Sud)	38 6	1 1	4 1	4,7% 12%	0,6% 4,2%

Données de la DGZ et de l'ARSIA 1993-2004

Plans de lutte chez le poulet de chair :

L'arrêté royal du 18.08.1998 relatif à la qualification sanitaire des volailles régit un nombre de règles et de contrôles que l'éleveur doit respecter, suivant son niveau de qualification (de A à C).

Ce niveau dépend du type d'élevage et du nombre de volailles détenues.

La majorité des élevages de poulets de chair appartiennent à la Qualification B.

Les obligations qui y sont liées, comprennent entre autres : une série de mesures structurelles et fonctionnelles pour limiter le risque de contamination du lot de volailles, un contrôle régulier de la qualité de la désinfection entre les bandes, et, une analyse pour la recherche de Salmonella dans le poulailler, au maximum 3 semaines avant l'abattage. La connaissance du statut Salmonella est primordial pour l'abattoir : elle permet d'organiser l'ordre d'abattage, afin de limiter les contaminations croisées entre les lots contaminés et les lots indemnes.

Une étude de 1998 sur la présence de Salmonella dans les poulaillers de type chair indique une prévalence de 36% (dont 4% pour S.Enteritidis et 5% pour S.Typhimurium).

Les résultats d'analyse (données ARSIA), provenant des prélèvements effectués dans les poulaillers dans les trois semaines précédents l'abattage indiquent une prévalence de 8,2% en 2003 (dont 1,2% pour S.Enteritidis et aucune S.Typhimurium) et de 5,1% en 2004 (dont 0,7% pour S.Enteritidis et 0,5% pour S.Typhimurium).

Même si les données de 1998 ne peuvent être directement comparées à celles de 2003 et 2004 (protocoles d'échantillonnages différents), les résultats semblent indiquer une bonne direction dans la lutte vis-à-vis de Salmonella en production primaire. Par contre, comme l'atteste plusieurs études réalisées à ce sujet, le taux de contamination des carcasses à l'abattoir ne diminue pas significativement et reste important.

La situation pour le poulet Bio reste contradictoire car on s'attend à une contamination plus faible liée à un âge d'abattage plus important (les animaux sont alors plus résistants) mais cela ne semble pas toujours se confirmer sur le terrain. De même, l'accès à l'extérieur ne constitue pas en soi un risque accru de contamination.

Plans de lutte chez la poule pondeuse :

Depuis 1998, et jusque fin 2004, le programme « qualification sanitaire des volailles », était le seul plan en vigueur chez les poules pondeuses, avec les mêmes contraintes que celles appliquées au poulet de chair .

Sur le terrain, les résultats de ces dernières années, ne semblent pas montrer d'amélioration dans le taux de contamination par S.Enteritidis, qui reste largement, le sérotype le plus fréquent dans ce type d'élevage.

Vu le danger que constitue S.Enteritidis pour l'homme, via les œufs, le nouveau programme européen mis en œuvre chez nous depuis le début de cette année, axe ses priorités sur cette spéculation. Les nouvelles mesures comprennent la vaccination des volailles contre cette bactérie, une intensification des dépistages bactériologiques en cours de vie et une canalisation spécifique des œufs provenant de lots contaminés par S.Enteritidis. Les œufs potentiellement contaminés subiront un traitement thermique avant d'être mis sur le marché.